

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 26 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six septembre à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni au théâtre de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres : 71	Étaient présents : G. DONGE, M. LEBLANC, P. LECONTE, G. FOUCHER, Y. POISSON, K. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, V. DUBOURG, N. LEGASTELOIS, M. LE GOFF, J. LEMAÎTRE, J.P. LHONNEUR, C. SUAREZ, P. THOMINE, C. FREMONT, P. VIOLETTE, M. JEAN, F. LESACHEY, M. GIOVANONE, C. KERVADEC, A. BOUFFARD, R. BROTI, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, F. BEROT, P. CATHERINE, C. CHANTREUIL, P. AUBRIL, H. AUTARD DE BRAGARD, D. GIOT, A. LANGLOIS, M. HAIZE, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, M. NEEL, H. MILET, S. MARAIS, C. MAURER, J. QUETIER, J. LAURENT, B. NOEL, M. DEGRUGILLIER, , G. GUIOC.,
Nombre de membres présents : 51	
Nombre de membres votants : 60	
Date de convocation : 31/08/2018	
Date d'affichage du procès-verbal :	Absents représentés : A. SCALLE donne procuration à J.P. LHONNEUR, O. OSMONT donne procuration à M. JEAN, I. BASNEVILLE donne procuration à V. DUBOURG, J. MICLOT donne procuration à J. LEMAÎTRE, V. BLANDIN donne procuration à O. DESHEULLES, M.H. PERROTTE donne procuration à P. CATHERINE, C. DE VALLAVIEILLE donne procuration à H. MILET, R. DUJARDIN donne procuration à H. AUTARD DE BRAGARD, S. VOISIN donne procuration à J. QUETIER.
Date d'affichage de la délibération :	
Date de publication :	Absents excusés : D. HAMCHIN, D. CORNIERE, V. LETOURNEUR, B. JOSSET, S. LA DUNE, M.C. METTE, B. MARIE, H. LHONNEUR, J.J. LEJUEZ, J.P. JACQUET, J.P. TRAVERT.
Numéro de délibération : 720-2018-9-26	

Adoption de la Décision Modificative n°2 au Budget principal

La Décision Modificative n°2 a principalement pour objet :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Au Chapitre 011 « *Charges à caractère général* » : il convient de procéder à l'inscription de 2400 € afin de pouvoir couvrir les différents frais associés à la souscription du contrat de ligne de trésorerie.
- Au chapitre 65 « *Autres charges de gestion courante* » : suite à la demande du trésorier, il est nécessaire de constater les pertes sur créances irrécouvrables, à savoir :
 - Au compte 6541 « Créances admises en non-valeur » : + 564.20 € relatif à des impayés de cantine.
 - Au compte 6542 « Créances éteintes » : + 35 626.18 € correspondant à deux liquidations judiciaires et une situation de surendettement.

- Au chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : + 466 € au compte aux écritures d'annulation de titre sur exercice antérieur. Ces annul de résoudre une problématique de facturation de la taxe de séjour

Envoyé en préfecture le 02/10/2018

Reçu en préfecture le 02/10/2018

Affiché le 02/10/2018

ID : 050-200042729-20180926-720-DE

- Au chapitre 022 « Dépenses imprévues » : - 39 056.38 € afin de pouvoir financer l'ensemble de ces inscriptions budgétaires et ainsi équilibrer la section de fonctionnement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Adopter la Décision Modificative n° 2 au Budget Principal 2018 conformément au tableau de synthèse du budget joint à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 26 septembre 2018
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Pierre LHONNEUR
Délibération signée électroniquement



CC BAIÉ DU COTENTIN - BUDGET PRINCIPAL
Décision Modificative n°2 - Conseil Communautaire du 26 septembre 2018

Investissement											
Code	Libellé	DEPENSES			RECETTES						
		BUDGET 2018 + RAR	DM1	DM2	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2018 + RAR	DM1	DM2	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés	979 327,44			979 327,44	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt.1068)	2 141 542,17			2 141 542,17
20	Immobilisations incorporelles	916 289,00			916 289,00	13	Subventions d'investissement reçues	4 615 379,15			4 615 379,15
21	Immobilisations corporelles	2 537 674,59			2 537 674,59	16	Emprunts et dettes assimilés	3 656 201,00			3 656 201,00
23	Immobilisations en cours	7 259 634,41			7 259 634,41	20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
26	Participat. Et créances rattachées	22 365,00			22 365,00	21	Immobilisations corporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 600,00			30 600,00	23	Immobilisations en cours	0,00			0,00
020	Dépenses imprévues	250 000,00			250 000,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	225 000,00			225 000,00
					0						0,00
					0						0,00
	sous-total dépenses réelles	11 995 890,44	0,00	0,00	11 995 890,44	sous-total recettes réelles		10 638 122,32	0,00	0,00	10 638 122,32
					0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	2 162 878,80			2 162 878,80
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 232,00			73 232,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	728 879,18			728 879,18
041	Opérations patrimoniales	223 850,00			223 850,00	041	Opérations patrimoniales	223 850,00			223 850,00
	sous-total dépenses d'ordre	297 082,00	0,00	0,00	297 082,00	sous-total recettes d'ordre		3 115 607,98	0,00	0,00	3 115 607,98
001	Déficit d'investissement reporté	1 460 757,86			1 460 757,86						0,00
	Total :	13 753 730,30	0,00	0,00	13 753 730,30	Total :		13 753 730,30	0,00	0,00	13 753 730,30
	Restes à réaliser						Restes à réaliser				

Fonctionnement											
Code	Libellé	DEPENSES			RECETTES						
		BUDGET 2018	DM1	DM2	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2018	DM1	DM2	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	2 337 813,62		2 400,00	2 340 213,62	013	Atténuations de charges	83 400,00			83 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 812 955,00			4 812 955,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 182 586,00			2 182 586,00
014	Atténuations de produits	3 183 578,00			3 183 578,00	73	Impôts et taxes	6 543 852,00			6 543 852,00
65	Autres charges de gestion courante	750 361,00	8 649,00		759 010,00	74	Dotations, subventions et participations	2 782 133,00			2 782 133,00
66	Charges financières	503 033,98			503 033,98	75	Autres produits de gestion courante	563 464,00			563 464,00
67	Charges exceptionnelles	11 100,00		466,00	11 566,00	77	Produits exceptionnels	235 100,00			235 100,00
022	Dépenses imprévues	945 000,00	-19 360,89	-39 056,38	886 582,73						0,00
	sous-total dépenses réelles	12 543 841,60	-10 711,89	0,00	12 533 129,71	sous-total recettes réelles		12 390 535,00	0,00	0,00	12 390 535,00
023	Virement à la section d'investissement	2 162 878,80			2 162 878,80						0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	728 879,18			728 879,18	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 232,00			73 232,00
	sous-total dépenses d'ordre	2 891 757,98	0,00	0,00	2 891 757,98	sous-total recettes d'ordre		73 232,00	-10 711,89	0,00	73 232,00
	Total :	15 435 599,58	-10 711,89	0,00	15 424 887,69	Total :		15 435 599,58	-10 711,89	0,00	15 424 887,69

Envoyé en préfecture le 02/10/2018

Reçu en préfecture le 02/10/2018

Affiché le 02/10/2018

ID : 050-200042729-20180926-720-DI



Envoyé en préfecture le 02/10/2018

Reçu en préfecture le 02/10/2018

Affiché le 02/10/2018



ID : 050-200042729-20180926-720-DE